

Lexique

AGIOS

Votre compte est débité des intérêts et commissions perçus par votre banque à l'occasion d'un découvert en compte ou d'une avance, calculés en fonction de la somme, de la durée et du taux d'intérêt.

AMORTISSEMENT

Remboursement planifié en une ou plusieurs fois de votre emprunt. Selon le type de prêt, il peut être étalé dans le temps ou effectué en une seule fois à la fin de votre crédit.

AVIS À TIERS DÉTENTEUR

Procédure permettant à l'Administration Fiscale de faire bloquer à son profit, par la banque, la somme due par le client au Trésor Public.

CERTIFICAT DE NON PAIEMENT

Document délivré par une entreprise bancaire constatant officiellement le non-paiement d'un chèque et permettant au porteur de ce chèque, avec l'accord d'un huissier, d'engager des poursuites à l'encontre du débiteur.

CHÈQUE DE BANQUE

Votre compte est débité du montant d'un chèque émis par votre banque et dont la provision est ainsi garantie. Des frais sont perçus par la banque pour l'émission du chèque. Souvent réclamé quand vous devez payer des dépenses importantes pour lesquelles le bénéficiaire veut être assuré d'être effectivement payé.

CODE IBAN

Code international utilisé pour identifier le titulaire d'un compte.

CRÉDIT

Opération par laquelle une banque met à votre disposition une somme d'argent moyennant intérêts.

CRÉDIT (ÉCRITURE)

écriture comptable sur votre compte qui augmente le solde disponible, par exemple suite à un virement reçu, un dépôt d'espèces, ou une remise de chèque.

DATE DE VALEUR

Date de référence retenue par votre banque pour inscrire l'opération au crédit ou au débit de votre compte. C'est cette date qui servira au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs (agios).

DÉCOUVERT (AUTORISATION DE)

Crédit utilisable par débit en compte d'un certain montant et d'une certaine durée, à des échéances convenues d'avance.

DÉPASSEMENT

Fait d'excéder le montant du découvert autorisé. Le dépassement, comme le découvert non autorisé, expose à des rejets d'opérations, notamment de chèques pour défaut de provision.

DROITS DE GARDE

Votre compte est débité de frais perçus par votre banque pour la conservation de votre portefeuille de valeurs mobilières (actions, obligations...).

FICP

Fichier National des Incidents de Remboursement des Crédits aux Particuliers.

GAB

Guichet Automatique de Banque : appareil qui vous permet, à l'aide de votre carte et de votre code confidentiel, d'effectuer un certain nombre d'opérations sur votre compte (consultation de votre compte, commande de chèquiers, ...), contrairement au DAB qui ne permet que des retraits d'argent.

INTÉRÊTS CRÉDITEURS

Intérêts acquis par un placement à taux fixe ou variable : obligations, bons, dépôts à terme, livrets. Calculés en fonction de la somme majorée du taux d'intérêt et de la durée du placement.

INTÉRÊTS DÉBITEURS

Intérêts payés par une personne dont le compte présente un solde négatif.

RIB

Relevé d'Identité Bancaire. Document où figurent vos coordonnées bancaires. A communiquer à tous vos débiteurs et créanciers pour permettre l'enregistrement automatique des opérations sur votre compte (virements, prélèvements, TIP). Le RIB comporte votre nom, le nom de votre banque, le code établissement, le code guichet, le numéro de compte et la clé de contrôle. Désormais, y figure également le code IBAN.

TAUX D'INTÉRÊT

Pourcentage du capital que rapporte une somme placée, ou que coûte une somme empruntée, sur un an.

TEG (TAUX EFFECTIF GLOBAL)

Il représente le coût total d'un prêt exprimé en pourcentage annuel. Il prend en compte l'ensemble des coûts obligatoires, à savoir pour l'essentiel :

- les intérêts (calculés à partir du taux nominal),
- les frais de dossier,
- les timbres fiscaux,
- l'assurance si elle est obligatoire,
- les frais éventuels de constitution de garantie, les commissions des intermédiaires qui ont permis l'obtention du prêt...

Il doit toujours être inférieur au taux d'usure légal. Il doit être mentionné dans tous les contrats de prêt.

TAUX D'USURE

Taux maximum autorisé pour les prêts. Aux termes de l'article L.313-3 du Code de la Consommation, est déclaré usuraire tout prêt consenti à un taux effectif global (TEG) qui excède, au moment où il est consenti, de plus du tiers, le taux effectif moyen pratiqué au cours du trimestre précédent par les établissements de crédit pour des opérations de même nature. Les taux moyens et les taux d'usure sont régulièrement publiés au Journal Officiel dans la 2^{ème} quinzaine du dernier mois de chaque trimestre civil.

Les définitions de ce lexique sont données à titre indicatif, elles sont non contractuelles.

Conditions des principales opérations bancaires

2007

TARIFS Professionnels

Tarifs HT entrant en vigueur au 01/01/2007

Afin de vous apporter une information précise sur nos conditions tarifaires, nous mettons à votre disposition ce dépliant, disponible dans nos agences, et sur notre site internet.

Pour tous renseignements, précisions ou conseils, n'hésitez pas à prendre contact avec votre conseiller.

**BANQUE POPULAIRE
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ**



Banque et populaire à la fois.

LES ESPÈCES

Versement d'espèces	Gratuit	Jour ouvré de l'opération
Retrait d'espèces au guichet	Gratuit	Jour de l'opération
Retrait d'espèces au distributeur avec une carte professionnelle	Gratuit	Jour de l'opération
Retrait d'espèces à l'étranger hors zone Euro :		
- au guichet : commission fixe		4,50 € (non taxable) + 2,50% du montant
- au distributeur de billets : commission fixe		3,00 € (non taxable) + 2,50% du montant
Mise à disposition autres BP		12,92 €
Accréditif (simple ou permanent)		12,54 €
Dépôt de valeur / sacoché		36 €

LES CHÈQUES

Remise de chèques :		
- sur BPBFC	Gratuit	1 jour ouvré après la remise
- sur autres banques, payables dans les départements desservis par la BPBFC	Gratuit	2 jours ouvrés après la remise
- sur autres banques, payables hors zone BPBFC	Gratuit	5 jours ouvrés après la remise
Paiement de chèques à des tiers	Gratuit	Avant veille de la date de paiement
Envoi de chéquier et de la lettre d'information		
- Envoi par pli simple		1,34 €
- Envoi par pli recommandé		2,84 € + frais postaux
Opposition sur chèque (par semestre)		
- Création et renouvellement pour un chèque		10,70 €
- Plusieurs chèques (forfait)		13,38 €
Opposition sur chèque circulaire		
- Création et renouvellement (renouvelé semestriellement)		24,41 €
Rejet de chèque sans provision		
- Si chèque > ou égal à 50 €		38,46 €
- Si chèque < à 50 €		25,08 €

LES CHÈQUES (suite)

Chèque payé sur compte interdit		21,57 €/chèque
Délivrance de chèque certifié		
- Chèque certifié ou chèque de banque		13,35 €
Délivrance certificat de non paiement (chèque impayé)		21,52 €/chèque + frais de greffe
Envoi chèques impayés		
+ lettre d'attestation		1,45 €

LES VIREMENTS ET AVIS DE PRÉLEVEMENT

Virement débit		
Virement permanent		
- Virement permanent de compte à compte (même client)	Gratuit	Valeur compensée avec celle du crédit en compte
- Virement permanent interbancaire, postal ou interne à des tiers		
- à la création ou modification		4,01 €
- à chaque virement	1,09 €	Veille de l'opération
Virement occasionnel		
- Virement de compte à compte (même client)	Gratuit	Valeur compensée avec celle du crédit en compte
- Virement occasionnel interbancaire, postal ou interne à des tiers :		
- papier		3,09 €
- autres canaux		0,15 €
Virement fiscal - social - trésorerie		
- papier		5,65 €
- autres canaux		4,12 €
Virements groupés ou sur liste		
- papier		1,20 €/virement maxi 32 €/liste
- télétransmission		0,15 €
Virement crédit	Gratuit	Lendemain de l'opération
Rejet virement - avis de prélèvement		
- Rejet virement sans provision		14,22 €
- Rejet avis de prélèvement sans provision		22,24 €
- Opposition sur avis de prélèvement (par semestre)		10,71 €

LES CARTES

Carte VISA BUSINESS ELECTRON	37 €
Carte VISA GOLD BUSINESS	120 €
Carte bancaire Internationale	
- Débit différé*	52 €
- Débit immédiat*	46 €
* Demi-tarif à partir de la 6 ^{ème} carte sur le même compte	
E-CARTE BLEUE PRO	12 €
SÉCURIPPLUS PRO	60 €
Divers	
- Opposition nationale pour perte ou vol	20,40 €
- Opposition nationale pour usage abusif	39,97 €
- Demande de mainlevée BDF pour usage abusif	17,73 €
- Demande de code confidentiel	8,87 €
- Demande carte en urgence	17,73 €
Paiement effectué à l'étranger	
- dans la zone Euro	Gratuit
- hors zone Euro	2,50% du montant
Rejet de facturette	28,43 €
Forfait recherche de facturette	13,38 €
+ frais par photocopie de facturette	1,84 €

LES ARRÊTÉS DE COMPTE TRIMESTRIELS - AGIOS

Les calculs d'agios sont effectués sur la base d'une année de 360 jours.

Découvert en compte Le taux appliqué est précisé au client lors de la demande d'autorisation de découvert et confirmé dans chaque décompte d'agios.

Commission d'immobilisation 25% des intérêts débiteurs. Elle est perçue sur les comptes ne présentant que des nombres débiteurs durant tout le trimestre.

Commission de découvert Elle est calculée sur le plus fort découvert du mois, avec un maximum de 0,093% par mois. Cette commission, perçue par trimestre, n'excède pas 100% des intérêts débiteurs afférents à la même période.

Commission de dépassement Majoration de 2% pour toute utilisation excédant l'autorisation.

Commission de compte De 0,05% à 0,10% maximum, calculée sur les mouvements débiteurs.

Frais de tenue de compte 0,26 € par écriture
Minimum 10 € Maximum 120 €

Commission de suivi :
compte débiteur entre 61 jours
et le nombre de jours du trimestre -1, 80 €
en dépassement sur l'autorisation.

LES RELEVÉS D'OPÉRATIONS ET D'INFORMATIONS SUR COMPTE

Relevé d'opérations	
- Mensuel	Gratuit
- Quinzaine	Gratuit
- Autres périodicités	0,89 €/pli
Information aux cautions	
Moviplus	
- Forfait mensuel	3,45 €
Cyberplus	
- Forfait mensuel standard-consultation	4 €
Frais sur appel de caution	68 €

LES RELEVÉS D'OPÉRATIONS ET D'INFORMATIONS SUR COMPTE (suite)

TURBO ON LINE (forfait mensuel)

- Niveau 1 9 €
- Niveau 2 17 €

Turbo Fax
Relevé de compte par fax - Selon périodicité

- Journalière 10,10 €
- Tri-hebdomadaire (lundi, mercredi, vendredi) 8,50 €
- Bi-hebdomadaire (mardi, jeudi) 6,70 €
- Hebdomadaire 5,10 €

Le 2^{ème} compte sur un même abonnement est facturé 1/2 tarif

TURBO FAX International 15,10 €

Turbo Mail
Relevé de compte par e-mail - Selon périodicité :

- Journalière 3,72 €
- Hebdomadaire 1,38 €

Liaison Banque Client service connectique
Abonnement mensuel Service ETEBAC 3 :

- pour les 3 premiers comptes 32 €
- par compte supplémentaire 3 €

Turbo update 7 €

Turbo maintenance 5 €

Abonnement mensuel Service ETEBAC 5 45 €

Abonnement mensuel service virement commercial 45 €

Maintenance connectique sur site 135 €

Prestations annexes Selon barème en vigueur

Certification numérique (forfait mensuel)

- Certificat logiciel 5 €
- Certificat sur token (clé sur port USB)* 12 €
- Certificat sur carte à puce* 15 €
- Frais d'installation 120 €

*Pas de frais de location de matériels en supplément

LES SERVICES ET OPÉRATIONS ANNEXES

Convention Atouts Libéral Professionnels
- À partir de 30 €/trimestre

Frais de recherche

- Recherche pour comptables 53,60 €
- Recherche courante (+ demande administration) 11,54 €

Renseignements commerciaux 17,50 €

Frais de transfert de compte hors Groupe BP 88,63 €

Frais sur compte sans opération depuis 12 mois (par semestre) 33,78 €

Frais de gestion de compte interdit (bancaire/judiciaire) (par mois) 22,57 €

Location de coffre 44,32 € à 177,26 € selon la garantie choisie

Commission d'intervention sur compte débiteur 5,83 €/opération réglée
Plafonnée à 408,10 €/mois

Commission dossier professionnel à partir de 98 €

Saisie attribution et saisie conservatoire/Avis à tiers détenteur 70,99 €

Rejet de LCR domiciliée sans provision 13,40 €

Frais sur opérations non-provisionnées 19,28 €

Frais de paiement partiel sur échéances de prêt 12 €

LES CAUTIONS DÉLIVRÉES

Taux 2,50%

Minimum de perception par trimestre et par caution individuelle 19 €

Frais d'actes :

- Sur imprimé préétabli 28,85 €

- Sur acte spécial 100,95 €

- Aval d'effet (fournisseurs et coupes de bois) 85,50 €

- Promesse de caution 28,85 €

- Demande de mainlevée 13,40 €

Frais sur appel de caution 68 €

LE PORTEFEUILLE ET LES AVIS DE PRÉLÈVEMENT ÉMIS

Agios d'escompte	Le taux appliqué est porté sur chaque décompte de valeurs remises à l'escompte Minimum de 5,10 €/LCR	
Encaissement		
- LCR bordereau papier	3,25 €	4 jours calendaires après échéance, reportée éventuellement à la date de règlement. Minimum 8 jours ouvrés après la date de remise.
	+ 2,73 €/remise	
- LCR télétransmise :		
- LBC	0,37 €	Idem ci-dessus
- Turbo On Line	0,53 €	Idem ci-dessus
Avis de prélèvement		
- Papier	2,42 €/avis	4 jours calendaires après échéance, reportée éventuellement à la date de règlement.
	+ 2,73 €/remise	
- LBC	0,37 €	Idem ci-dessus
- Turbo On Line	0,53 €	Idem ci-dessus
- Impayé remise AP	9,08 €/impayé	
- Gestion du portefeuille (accepté, impayé, réclamé, prorogé changement domiciliation)		13,66 €
- Rejet effet avisé		13,66 €
- Impayé escompte/encaissement DAILLY		13,66 €
- Notification		17,95 €
- Règlement		12,85 €
- Manipulation		6,52 €
Papier Financier		11,04 €/billet

LES OPÉRATIONS INTERNATIONALES

Cambisme	
Achat/Vente comptant en temps réel	
- Mise en place	35 €
- Commission service Cambisme	13 €
Achat/Vente à terme	
- Couverture figée (terme à préavis, fixe, unique)	
- Mise en place - Levée - Prorogation	38 €

Moyens de paiement à l'import

Virement international émis	23,41 €
Virement européen émis*	3,09 €
Virement européen permanent	
- A la création ou modification	4,01 €
- A chaque virement exécuté	1,09 €
Virement européen télétransmis	0,15 €
Frais de réparation (IBAN/BIC manquants ou erronés)	10,03 €
Chèque émis	23,41 €
Effet simple	52 €
Remise documentaire	78 €
Frais ponctuels sur opérations de portefeuille	35 €

* montant < ou égal à 50 000 € réalisé au sein de l'EEE, muni d'un IBAN et d'un BIC avec option frais « share »

LES OPÉRATIONS INTERNATIONALES (suite)

Moyens de paiement à l'export

Virement international reçu	15,05 €
Virement européen reçu*	Gratuit
Encaissement de chèques	23,41 €
Effet simple	32 €
Remise documentaire	52 €
Frais ponctuels sur opération de portefeuille	35 €

Crédit documentaire irrévocable

- A l'import

Ouverture	0,25% mini 85 €
Levée des documents	0,125% mini 75 €
Acceptation pour paiement différé	0,10% mini 65 €
Modification	80 €

- A l'export

Etude préalable des documents	60 €
Notification du CREDOC	0,10% mini 80 €
Levée des documents	0,125% mini 75 €
Acceptation pour paiement différé	0,125% mini 78 €
Confirmation	Selon banque et pays
Modification	80 €
Transmission des documents à une autre banque	52 €

* montant < ou égal à 50 000 € réalisé au sein de l'EEE, muni d'un IBAN et d'un BIC avec option frais « share »

Commission de change pour toute opération en devises	0,50 pour mille mini 13 € maxi 160 €
--	--

Services divers

- Retrait ou versement de devises au guichet par débit ou crédit d'un compte en devises	31 €
- Virement de compte à compte Euro/Devises	11 €
- Frais de tenue de compte (par trimestre)	29 €
- Autres opérations	Nous consulter

LES PLACEMENTS

Les taux de placement varient en fonction des conditions du marché

Frais de souscription :

- OPCVM Groupe Banque Populaire	Gratuit
- Autres OPCVM	13,80 €